L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 31 numéro 21, 27 mai 2016

Dans nos pages





Page 3

Dessiner avec Geneviève Després



Page 5

Chronique de Jocelyn





Page 6



Nostalgie? Non, pas vraiment, mais il se passera une couple de mois avant qu'un tel spectacle puisse être visible à nouveau. Vive le soleil de minuit. (Photo Kevin O'Reilly)

10e rapport de Graham Fraser

Accès à la justice et service aux communautés

Adrien Cantin *(Francopresse)*

Le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, a déposé le 19 mai son 10e et dernier rapport au Parlement dans lequel il fait deux recommandations principales.

D'abord, prendre immédiatement les mesures pour que les tribunaux permettent à tous les Canadiens d'être jugés dans la langue officielle de leur choix et ensuite, que le gouvernement définisse de manière mieux articulée la façon dont les services fédéraux sont fournis aux communautés minoritaires de langue officielle.

En ce qui concerne l'accès à la justice, le commissaire a essentiellement réitéré les recommandations découlant de son étude de 2013 intitulée *L'accès à la justice dans les deux langues officielles : améliorer la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures*, qui avaient été rejetées par le gouvernement conservateur précédant.

Celles-ci portaient surtout sur le processus de nomination des juges afin « d'assurer en tout temps une capacité bilingue appropriée au sein de la magistrature des cours supérieures du pays » en établissant des protocoles d'entente avec le procureur général et les juges en chef des cours supérieures de chaque juridiction.

« Les Canadiens qui veulent être entendus dans la langue officielle de leur choix devant les tribunaux canadiens se heurtent à des obstacles parfois insurmontables, indique le rapport annuel. […] La capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures demeure problématique dans plusieurs provinces et territoires. »

M. Fraser, dont le mandat se termine justement à ce moment-là, réclame que le processus soit amorcé d'ici au mois d'octobre prochain. « Actuellement, avec le nouveau gouvernement, j'ai espoir que le processus de nomination des juges (sera réexaminé), » déclarait-il par la suite.

Service aux communautés

Selon le commissaire, il faut réévaluer le critère de « demande importante » qui guide l'offre de service en français dans les communautés minoritaires. « (Car) la demande importante se fonde principalement sur la proportion de la population de la minorité linguistique par rapport à celle de la majorité linguistique », explique-t-il.

« La vitalité d'une communauté, qui se traduit par la présence d'écoles, de centres communautaires et de médias communautaires, devrait aussi être prise en compte. (Ainsi) une communauté minoritaire peut prospérer et croître. Cependant, si la croissance de la majorité est plus rapide, il y a perte de services. Cela est simplement injuste. »

Il réclame donc l'adoption rapide du projet de loi S-209, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (communications et services destinés au public)*, présentée le 3 décembre dernier au Sénat par la sénatrice franco-manitobaine Maria Chaput. « (Celui-ci) prévois une façon de remédier à cette injustice, tout comme le ferait une revue du *Règlement sur les langues officielles*. »

Le rapport aborde aussi le financement fédéral des organismes d'appui aux communautés, citant « un recul constant et des contraintes en hausse. […] Au-delà de leurs particularités, tous les acteurs

Rapport
Suite en page 2

Bilinguisme à la Cour suprême

Consensus sur un amendement

Jean-Pierre Dubé (*Francopresse*)

Après 30 ans de débats sur les obligations linguistiques de la Cour suprême, une solution semble émerger qui signale une victoire pour toutes les parties concernées. Il s'agirait de laisser tomber le projet visant les capacités individuelles au moment de la nomination des juges et de privilégier une approche institutionnelle visant le tribunal lui-même.

« Le bilinguisme institutionnel garantit que l'institution gouvernementale ou judiciaire puisse opérer parfaitement dans les deux langues officielles, explique Me Christian Michaud, de Moncton (NB). Ça existe déjà au niveau de l'ensemble de la magistrature fédérale, et ça comporte l'obligation d'entendre des causes sans interprète. Sauf à la Cour suprême. »

« L'article 16(1) de la *Loi sur les langues officielles* accorde au justiciable le droit d'être entendu dans les deux langues officielles, mais pas d'être compris, poursuit-il. On a créé cette exception (*Arrêt Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick*, CSC, 1986) à une époque d'interprétation très restrictive des droits linguistiques. Cette interprétation ne serait pas maintenue aujourd'hui. »

« Je ne comprends pas pourquoi le fédéral ne voit pas l'incongruité, lance Christian Michaud. Si j'étais le premier ministre, la première chose que je ferais, c'est de corriger l'article 16(1). Je le ferais avant de nommer d'autres juges. »

Justin Trudeau s'est récemment engagé à ne nommer que des juristes ayant des capacités bilingues suffisantes, dès la retraite du prochain juge, Thomas Cromwell, en septembre. Pour l'instant, le gouvernement ne prévoit pas légiférer dans ce sens, le temps d'explorer ses options juridiques et sans rouvrir la Constitution.

Il semble acquis que la majorité libérale votera contre le projet de loi néo-démocrate C-203. On peut donc peut prévoir la défaite du bill sur l'imposition du bilinguisme à l'entrée de la Cour présenté trois fois par l'ex-député Yvon Godin (Acadie-Bathurst) et repris en 2016 par le député François Choquette (Drummond).

Ce qui ne déroute pas le critique en matière de langues officielles. « Si ce projet de loi ne fait pas l'affaire, a-t-il déclaré à Radio-Canada, amenons un autre projet de loi. Ce qu'on veut, c'est de s'assurer du bilinguisme des juges, que les francophones et anglophones soient traités d'une manière égalitaire devant la justice et le plus haut tribunal du pays. »

Ce dénouement rejoint la position adoptée en 2010 par l'Association du Barreau du Canada, proposée par sa Conférence des juristes d'expression française, alors présidée par Christian Michaud. Selon lui, les décisions du passé doivent être écartées en faveur de l'actuelle interprétation large et libérale des droits linguistiques, fondée sur l'*Arrêt Beaulac* (CSC, 1999).

Au nom de ses 37 000 membres, l'ABC exhortait le Parlement d'adopter deux mesures (modifier la *Loi sur les langues officielles* et créer des outils législatifs et règlementaires appropriés) « afin d'assujettir la Cour suprême au bilinguisme institutionnel. »

L'avocat Nicolas Rouleau, de Toronto, est encouragé par le consensus qui se dégage. Selon lui, le projet de loi néo-démocrate et la proposition du Barreau sont deux options viables.

« Je suis tout en faveur de l'approche du bilinguisme institutionnel, si ça permet à la Cour suprême de devenir véritablement bilingue. Elle est déjà pas mal bilingue avec seulement un ou deux juges unilingues. Tout le monde reconnait maintenant — et le gouvernement Trudeau aussi — le besoin de nommer des juges bilingues. »

« Mais c'est absolument essentiel quand même d'avoir une modification législative pour s'assurer que non seulement ce gouvernement, mais aussi les prochains nomment des bilingues. On n'a pas besoin de modifier la Constitution, estime le plaideur. Mais s'il y a un doute, on peut toujours faire un renvoi à la Cour suprême. »

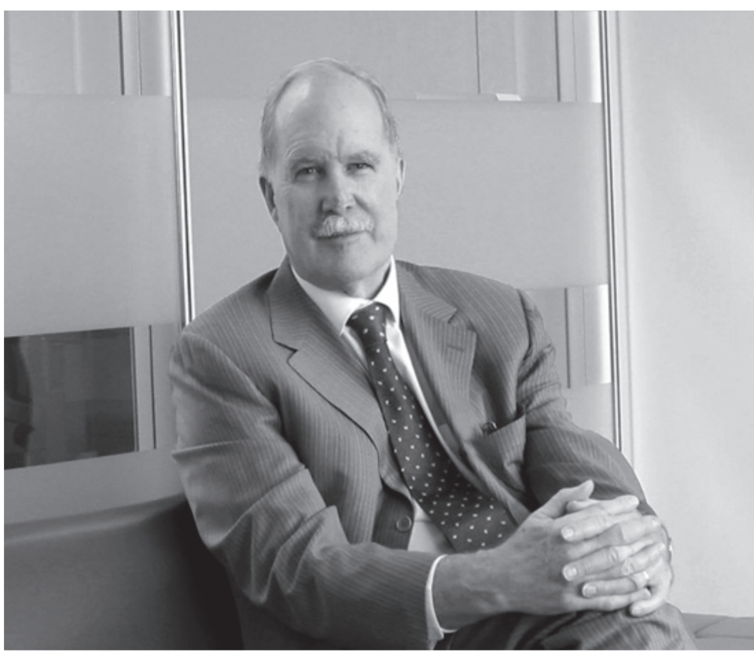
Les neuf juges devront-ils être bilingues? La réponse courte de Christian Michaud est non, rappelant que la position du Barreau résulte d'un compromis. « Il y avait un malaise chez des avocats de l'Ouest canadien où il ne se fait pas de procès en français. Je suis sensible au fait que certains grands juristes anglophones n'auront pas les capacités d'être nommés.

« Mais l'effet d'une modification législative affirmant que la Cour serait dorénavant assujettie aux mêmes obligations linguistiques que les autres tribunaux fédéraux (dont la Cour fédérale) voudrait dire que la nomination des juges devra en tenir compte. »

« Ma crainte, conclut-il, c'est que nommer des juges sans régler l'anomalie à l'article 16(1) permettrait à un prétendument bilingue à la porte d'entrée de fonctionner uniquement en anglais après son ascension à la Cour et de continuer à faire appel aux interprètes. »

Rapport

Suite de la page 1



Graham Fraser, commissaire aux langues officielles du Canada. (Courtoisie)

communautaires interpellent les décideurs relativement aux responsabilités du gouvernement fédéral et aux ressources accordées afin d'appuyer le développement et la vitalité des communautés de langue officielle. »

Le rapport annuel indique aussi que le commissaire fait présentement enquête sur « plusieurs plaintes pour lesquelles des plaignants soutiennent que des décisions ou l'inaction d'institutions fédérales ont une incidence sur les médias en milieu minoritaire, contribuant ainsi à leur précarité. »

Les plaintes augmentent

Ce 10e rapport du commissaire indique que 725 plaintes ont été déposées en 2015-2016, la moitié (344) émanant des services au public, soit 125 de plus que l'année précédente et que 86 % l'ont été par des francophones.

Le commissaire fait état de « progrès mitigés » quant à la conformité des organismes fédéraux à la *Loi sur les langues officielles (Llo)*, en indiquant cependant que pour les 33 d'entre elles sur lesquelles il a préparé des « bulletins de rendement » publiés sur son site Web, on a constaté une amélioration bien que de la confusion persiste souvent au sujet des obligations.

M. Fraser souligne par ailleurs une hausse de 13 % des plaintes portées quant aux exigences linguistiques des postes au sein de la fonction publique. « Cela s'explique notamment par une mésentente de longue date entre le Commissariat et le Secrétariat du Conseil du Trésor. »

Le Commissariat insiste sur un profil linguistique supérieur (cote C) de compréhension de l'écrit et d'interaction orale pour les postes de supervision, « pour assurer une communication claire et efficace avec les employés dans les régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail, » alors que le Secrétariat se contente de l'exigence d'un profil intermédiaire (cote B) à ces chapitres.

Encore Air Canada

Préoccupé par le nombre de plaintes qui s'accumulent devant le laxisme du transporteur aérien Air Canada quant à sa conformité à la *Llo*, le commissaire entend poser un geste exceptionnel.

« Le 7 juin, je prévois déposer un rapport spécial au Parlement (…). Le rapport soulignera les difficultés qui persistent en ce qui a trait au respect de la *Loi* par Air Canada. Il proposera aussi des options que le gouvernement fédéral devrait examiner afin de veiller à ce qu'Air Canada respecte avec efficacité ses obligations en matière de langues officielles. »

D'autres études et rapports devraient être conclus avant la fin du mandat de M. Fraser, notamment au sujet de la petite enfance et de l'offre active de services à l'endroit des communautés minoritaires de langue officielle.

Honneur et reconnaissance

Prix national pour Heather Bilodeau

Heather Bilodeau, enseignante d'anglais à l'école Allain St-Cyr a reçu le prix du premier ministre de l'excellence en éducation le 12 mai, à Ottawa.

Vincent DesForges

Heather Bilodeau fut parmi les 33 enseignants de partout au Canada qui ont vu leur mérite reconnu et récompensé par le prix du premier ministre de l'excellence en éducation.

Ces prix rendent hommage aux enseignants des niveaux primaires et secondaires dans toutes les disciplines scolaires depuis 1993. Les lauréats sont honorés pour leurs réalisations exceptionnelles en éducation et pour leur engagement à préparer les élèves à une économie numérique et innovante.

C'est cet angle technologique, en plus des talents d'enseignement de Mme Bilodeau qui a retenu l'attention des juges. L'enseignante au secondaire à l'école francophone Allain St-Cyr a intégré la technologie à ses stratégies d'enseignements. Elle inclut l'utilisation d'un smartboard et de présentations vidéo dans ses cours d'anglais.

Selon Mme Bilodeau, la technologie n'est qu'une partie de l'enseignement. Celle-ci permet une meilleure calibration du programme scolaire vis-à-vis les besoins d'apprentissage des jeunes : la technologie en éducation permet de faire des ajustements en cours de route. Toujours selon la récipiendaire du prix d'excellence, la vraie différence réside dans les élèves eux-mêmes : « L'enseignement ne se fait pas dans un vide. Les élèves vont au-delà des attentes. Ils viennent en classe avec plein d'énergie. Ils sont prêts et ils veulent apprendre. »

Musique traditionnelle

Pour que dure la culture

Denis Lord

Chants de prière, ets'ulah, drum dance et récits, l'ethnomusicologue Nicole Beaudry et son équipe achèvent un livre audio consacré aux trésors de la langue Slavey du nord commencé il y a près de 30 ans.

Nicole Beaudry est retraitée depuis quelques années et poursuit bénévolement un travail qui, pour diverses raisons, s'est étiré sur plusieurs décennies. « Le plaisir est encore là assure-t-elle, et je me considère riche et chanceuse d'avoir pu vivre dans une autre culture. »

Mme Beaudry parle également de son obligation morale envers les Dénés de Deline, contractée lorsqu'elle a été acceptée parmi eux. « Quand les gens du Conseil de bande te voient arriver note-t-elle, ils se disent «Ah non, pas un autre anthropologue!» Il faut démontrer que ce qu'on fait peut leur servir. »

L'utilité du travail de Nicole Beaudry et de ses collaborateurs, dont Michael Neyelle et Laura Tutcho, c'est de contribuer à perpétuer la langue et la culture de Deline. Presque tous les aînés qu'elle a enregistrés lui ont dit : « Je veux que mes enfants entendent ça un jour. »

La transmission est déjà commencée. Certains enregistrements jouent à CBQO, la radio communautaire locale et les gens en redemandent. Nicole Beaudry a fait don de ses originaux aux Archives des TNO avec une condition d'accès pour les gens de Deline; elle envoie ponctuellement des copies d'enregistrement à des familles.

Vers 2017

Mais l'objectif final est la production d'un livre-CD. On y retrouvera des heures de chants et récits de diverses catégories. Les *ets'ulah* — terme improprement traduit par *love song* — sont des chansons traitant de choses personnelles, parfois avec humour : plaisir du canot, amour pour un petit-enfant, etc. Certains récits dateraient de plusieurs siècles tandis que des chansons de prière proviennent des prophètes du début du XXe siècle. On pourra notamment écouter Eliza Blondin, John et Charlie Neyelle, Louis et Alfred Taniton.

Le livre-CD, qui sera prêt en 2017, offrira les partitions des chansons qui, comme les récits, seront aussi transcrites en anglais et en Slavey du nord. Le premier enregistrement date de 1988. Mme Beaudry souligne l'apport primordial des interprètes au projet : « Ils savent qui chante bien, qui a de bonnes histoires à raconter. Ils deviennent des assistants, des professeurs. »

Mme Beaudry avait précédemment travaillé sur les Yupiks et les Inuits. Son intérêt pour les Dénés est né alors que René Fumoleau et des membres de cette nation — dont Georges Erasmus — prononçaient des conférences à Montréal pour dénoncer le projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie. « J'avais été, se rappelle Nicole Beaudry, impressionnée par leur dignité et leur solidité, l'intelligence de leurs propos. Il fallait que je connaisse ces gens! »



L'ethnomusicologue Nicole Beaudry s'entretenant avec le député du Sahtu Norman Yakaleya en 2015, lors des célébrations de l'autonomie gouvernementale de Deline. À l'arrière-plan, le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord canadien, Mark Strahl.

Éditorial

La réflexion se poursuit

Alain Bessette

Dans toute l'industrie de la presse, la réflexion se poursuit quant au virage technologique. Ce n'est certainement pas une question nouvelle, même à L'Aquilon où un virage technologique s'opère depuis des années.

La question fondamentale est celle de la place du papier dans la propagation des nouvelles. Je ne parle pas de la propagation de l'information, mais bien de la nouvelle traitée de façon professionnelle. Il y a une énorme différence. De l'information, c'est de dire qu'un artiste quelconque sera en spectacle à une date déterminée et dans un lieu précis. De la nouvelle, ce sera d'annoncer certes ces informations, mais aussi de décrire davantage le type de spectacle, d'obtenir des témoignages tant de l'artiste que de gens du milieu : de cette façon les gens sauront à quoi s'attendre et prendront la décision d'assister ou non au spectacle.

Une partie importante de ce traitement repose sur des ressources humaines, indépendamment du médium utilisé.

Depuis quelques années, L'Aquilon offre la possibilité de recevoir un abonnement à la copie imprimée ou à une copie virtuelle du journal. Il y a encore plus d'abonnés à la copie papier, mais le nombre d'abonnés à la version PDF du journal ne cesse d'augmenter, atteignant plus de 200 abonnés. Sur un an, cela permet au journal d'économiser plus de 5000 $ annuellement.

La propagation de la nouvelle par L'Aquilon se fait aussi via son site web qui est plus ou moins bien adapté aux médiums mobiles comme les téléphones intelligents et les tablettes. L'ensemble du réseau de la presse francophone hors Québec essaie d'ailleurs de se doter d'une plateforme dite mobile mieux adaptée à nos besoins et à un moindre coût. Néanmoins, L'Aquilon rejoint près de 500 visiteurs uniques hebdomadairement d'un bout à l'autre du pays et ailleurs dans le monde (entre 2000 et 2500 visites mensuelles). Là aussi, on économise un peu sur la version papier (il faut quand même investir dans l'amélioration graduelle du site), mais la publicité ne suit pas, or il faut toujours payer ces gens qui produisent la nouvelle. Et c'est là que le bât blesse, surtout au niveau de la publicité du gouvernement fédéral, quand le gouvernement abandonne les journaux locaux et mise plutôt sur les médias des grands centres. Il faudra rajuster le tir.

L'Aquilon

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Noémie Bérubé et Vincent Desforges
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont

Représentation commerciale nationale

Lignes Agates Marketing : 1-866-411-7486

Le réchauffement climatique fait progresser la tordeuse et les feux de forêt

Par Pierre Saint-Arnaud
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'impact du réchauffement climatique commence à peser lourd sur la forêt boréale.

Une trentaine de scientifiques provenant de plusieurs pays se réuniront d'ailleurs à Sept-Îles (Québec) du 11 au 15 juillet à l'occasion d'une conférence de l'Union Internationale des Instituts de Recherches forestières (UIIRF-IUFRO) non seulement pour discuter, mais aussi pour aller constater ces impacts sur le terrain.

Le choix de la Côte-Nord n'est pas un hasard : l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette en cours offre aux scientifiques du monde entier un exemple des effets des changements globaux sur une infestation d'insectes.

« Les populations ont augmenté plus au nord qu'elles ne l'avaient fait dans les trois épidémies précédentes », explique Louis De Grandpré, chercheur en biologie forestière, en entrevue avec La Presse canadienne.

« Le climat (plus chaud) semble être plus propice à maintenir les populations de tordeuse plus au nord qu'il ne l'était avant. S'il ne fait pas assez chaud durant l'été, ça limite sa distribution vers le nord. »

M. De Grandpré souligne que les modèles climatiques prédisent une progression continue de l'insecte ravageur vers le nord avec le temps et le réchauffement.

Mais déjà, signale-t-il, la longévité de sa présence est du jamais vu : « Auparavant, le climat faisait s'effondrer les populations parce qu'il faisait trop froid pour l'insecte (...) Là, sur la Côte-Nord, l'épidémie dure depuis 2006, ça fait déjà dix ans. Le climat semble favoriser le maintien des populations, ce qui n'était pas le cas auparavant. »

Cette présence persistante se traduit par des conséquences négatives sur la ressource, notamment une réduction de croissance du sapin — auquel la tordeuse s'attaque plus massivement que l'épinette — et, éventuellement, une mortalité prématurée à la suite d'une défoliation soutenue sur une période de trois à cinq ans.

Risque d'incendie accru

Cette intensification de la présence de la tordeuse a aussi un effet de cascade qui se traduit par un accroissement du risque d'incendies de forêt.

« Il y a une fenêtre temporelle où le risque de feu est plus grand à cause de la tordeuse; quand il commence à y avoir de la mortalité, des branches et du combustible fin vont tomber au sol, et ce bois plus sec, durant le temps où il se trouve au sol, augmente considérablement le risque de feu », fait-il valoir.

« Si les conditions sont propices au développement d'un feu, il peut y avoir pendant quelques années un risque de feu plus grand. Mais ça ne dure pas dans le temps parce que ce bois pourrit rapidement et va s'imbiber d'eau. »

« Quand le couvert forestier s'ouvre à cause de la mortalité, la végétation pousse en sous-couvert assez rapidement et ça peut diminuer le risque de feu », explique-t-il.



Un jeu d'enfant : dessiner avec Geneviève Després

Geneviève Després, illustratrice de livres jeunesses, était aux Territoires du Nord-Ouest dans le cadre de la tournée TD Book Tour, durant laquelle elle a tenu des ateliers dans des écoles à Fort Smith, Fort Résolution, Hay River et Yellowknife.

Vincent DesForges et Noémie Bérubé

Les 16 et 17 mai dernier, Geneviève Després a visité l'école francophone Allain St-Cyr et l'école d'immersion J.H. Sissons. Elle a animé une série d'atelier dans laquelle elle a montré aux élèves ses dessins et comment les reproduire.

Mme Després est venu aux Territoires du Nord-Ouest dans le contexte de la TD Book Tour : « C'est une tournée littéraire pancanadienne qui regroupe 30 auteurs et illustrateurs à travers le Canada qui vont dans toutes les provinces canadiennes pour partager leur travail avec les jeunes. », a expliqué l'illustratrice.

Geneviève Després démontre son art. Les jeunes sont absorbés dans l'effort. (Photo : Vincent Desforges

Visiter l'école francophone et l'école d'immersion de Yellowknife n'était pas originalement dans les plans, mais l'éditeur de Mme Després était en contact avec Geneviève Charron, directrice de l'École Allain St-Cyr. Avec l'aide de Mme Charron et Caroline Roux, mentor en littératie pour la commission scolaire YK1, la tournée fut prolongée pour que l'illustratrice puisse rencontrer les enfants francophones de Yellowknife. Elle a aussi visité des écoles francophones et immersions à Fort Smith et Hay River.

Les ateliers de Mme Després comprenaient deux volets : le premier volet consistait d'un exposé sur la réutilisation du carton pour faire de la peinture dans le but de sensibiliser les jeunes au recyclage; le deuxième volet consistait d'une session de dessin où les jeunes ont levé leurs crayons et, sous la direction de l'illustratrice, ont tenté de reproduire les exemples de l'artiste. Signets et petit souvenirs les attendaient à la sortie.

La présence de Mme Després ira bien au-delà de sa visite. À J.H. Sissons, par exemple, ses livres sont incorporés dans le curriculum scolaire et la présence de l'artiste fut utilisée comme galvaniseur pour l'apprentissage des jeunes. « La lecture commence avec le plaisir, et les activités donnent le goût de lire. » a expliqué Caroline Rioux.







Chronique chasse et pêche

Avec Jocelyn Démétré



Le long des glaces

Ma saison vient tout juste de commencer, en d'autres termes, j'ai reçu mes premiers clients le dix-sept mai dernier. Deux gars très sympathiques qui avaient un seul et unique but: Passer du bon temps en plein air. En somme, nous profitions d'une belle journée ensoleillée tout près des quinze degrés Celsius avec un vent léger du Nord. Des conditions à mon goût qui ne fessait qu'alimenter la frénésie de la première sortie de l'année. La veille, je m'étais rendu sur le haut de la colline qui plonge sur la baie de Yellowknife, celle que l'on surnomme: Le monument des pilotes. Une reconnaissance en règle afin d'anticiper au maximum les conditions des glaces et l'accessibilité au neuvième plus grand lac au monde. À ma grande surprise, les glaces étaient déjà à la hauteur des maisons bateau ce qui rendait la pêche à la grise possible. Une légère fenêtre que je n'avais pas l'intention de laisser passer.

Nous voilà sur le Grand Lac des Esclaves, je descendais le premier "downrigger" à vingt-cinq pieds et l'autre à cinq pieds. Un cisco sur une ligne et une cuillère sur l'autre et je me permet d'en installer également une troisième de surface équipé d'un leurre de type "popper". Le bateau se déplaçait à moins de deux milles à l'heure et nous longions les glaces de



très près. Nous étions tellement près des glaces que je devais constamment surveiller le cap puisque un seul délais entre un changement de directement et une légère brise pouvait nous faire percuter les glaces. À chaque printemps j'aime bien répéter ce manège puisque je suis convaincu que la grise adore manoeuvrer le long des glaces. Après sept mois sans contact avec l'atmosphère, le vent et les autres stimuli, l'eau à proximité du long des glaces est un rendez-vous incontournable… C'est seulement après quelques minutes que Yves est sollicité et le combat commence. Nous étions convaincu que l'adversaire d'Yves était une belle grise dépassant les dix livres puisque le combat avait une saveur de: Je garde le fond et tu vas devoir forcer pour me remonter à la surface, si vous voyez ce que je dire. Résultat, une belle grise près de quinze livres et c'est maintenant le tour à Luc de ramener la prochaine… Nous étions dans soixante cinq pieds d'eau et les lignes étaient réglées à une profondeur de cinq et de trente pieds afin de couvrir le maximum. L'attente fut un peu plus longue, toutefois la curiosité de connaitre notre prochain combattant était toujours aussi constante que les premiers instants de la journée. Subitement la ligne réglée à trente pieds se met à dérouler intensément de sorte à rendre le ferrage difficile, la ligne est pliée en deux et le fil se déroule toujours. Yves essai de saisir la ligne dans ses mains de sorte à confirmer le ferrage mais le pire des scénarios possibles arrêtait brusquement le "rush" d'adrénaline. Le fil cassa et nous voilà à imaginer la taille du poisson qui avait été capable de briser un bas de ligne aussi intensément. C'est pour ces moments bien précis que je pratique la pêche!!!

Chronique de la francophonie

Au citoyen de monter la garde



Réjean Paulin
(Francopresse)

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, vient de déposer son rapport annuel, son dixième et dernier puisque son mandat prend fin cette année. Dix ans à recevoir des plaintes et aussi à comparaitre devant les tribunaux, ce qui laisse songeur quand on pense au pays et à ses lois.

Il faut dire que l'entourage s'y prête. J'écris ces lignes de la Tribune de la presse, cette pièce du Parlement réservée aux journalistes. À chaque bout d'un long corridor se trouvent le Sénat et les Communes, là où s'adoptent lois et règlements. C'est le siège du pouvoir législatif.

Par la fenêtre, on voit la rivière des Outaouais qui a conduit Champlain dans le cœur du pays. La suite s'imagine aisément. Le pouvoir exécutif avec ses fonctionnaires et agents déploie ses ailes du soleil de minuit dans le Grand Nord, aux prairies semi-arides, et contemple l'horizon des plus grandes étendues d'eau de la planète… Dans le plein respect de l'œuvre bilingue des législateurs… Oups! Je dois corriger, car souvent, on interpelle le judiciaire parce que l'état ne se plie pas à ses propres lois.

Passons en revue le cheminement législatif des langues officielles en un demi-siècle.

Le commissaire souligne quatre évènements clés depuis 1968. D'abord, il y a eu l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles,* ensuite, celle de la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982, suivie de la nouvelle *Loi sur les langues officielles* en 1988, puis en 2005, des modifications destinées à l'améliorer. À cela, on peut ajouter les dispositions de la *Loi sur la radiodiffusion* quant à l'usage du français et de l'anglais dans le paysage médiatique canadien.

Sur papier, le Canada est bien pourvu en la matière. D'abord, il assure l'égalité du français et de l'anglais en droits et privilèges dans les institutions fédérales et vise l'égalité de statut dans la société canadienne. Ensuite, il appuie le développement des minorités francophones et anglophones. En plus, il veille à ce que les enfants qui grandissent en milieu minoritaire puissent apprendre à lire et écrire dans leur langue maternelle. On pourrait allonger la liste.

En d'autres mots et toujours sur papier, le gouvernement permet aux minorités de jouir des mêmes avantages que le reste de la population canadienne. Du moins, c'est l'intention et le début de l'effort. J'écris bien le *début de l'effort* puisque le Canada est encore loin de la bienveillance qu'il affiche. Les chiffres sont éloquents.

Les Canadiens ont déposé 7156 plaintes recevables auprès du Commissariat en dix ans, dont la plupart viennent des francophones. Pendant son mandat, Graham Fraser s'est présenté 22 fois devant les tribunaux. Depuis 1983, les commissaires aux langues officielles ont comparu 104 fois devant la justice pour défendre les droits linguistiques. C'est beaucoup.

Une conclusion s'impose. Le Canada a du mal à appliquer sa propre loi. Une loi, c'est un code de conduite qui veut permettre à tous et à toutes de vivre dans la dignité. L'état a la responsabilité non seulement de la faire respecter, mais surtout de la respecter lui-même, ne serait-ce que pour donner l'exemple à ses citoyens.

Alors, pourquoi ce passage obligé par le judiciaire et ces multiples plaintes devant le commissaire? On pourrait épiloguer longuement sur les causes… Il faut encore changer la culture, la mentalité, développer le réflexe, etc.

Cela dit, une chose est claire. En matière de langues officielles, la seule intervention de l'état ne suffit pas. Pour compenser, le citoyen lui-même doit prendre les choses en mains. C'est lui qui a la charge de rappeler son pays à l'ordre quand c'est nécessaire.

Il en a le droit, mais il lui arrivera de tomber sur un juge qui ne parle pas sa langue, car la magistrature n'est pas bilingue. C'est une autre lacune que Graham Fraser déplore avant de céder la place à son successeur.

Chronique musicale

Joseph Edgar - Ricochets

***Jean-Étienne Sheehy** (Francopresse)*

Bien qu'ils soient tous liés par un fil conducteur folk rock, les différents morceaux de la discographie de **Joseph Edgar** ne forment pas un casse-tête, mais plutôt une immense murale qui aurait pu être peinte autant sur un mur du centre-ville de Moncton que sur un des phares qui illuminent la côte Est. À vrai dire, cela se transpose même sur le *Gazebo* qui avait comme lieu clé Montréal, en 2014.

Deux ans plus tard, cette murale cède sa place à une encyclopédie musicale sur *Ricochets*, son cinquième album studio. Plutôt que de s'inscrire dans l'espace et le temps, Joseph Edgar préfère se retourner vers lui-même, à la première personne. « Je n'me laisserai pas tomber dans vos histoires sales, » chante-t-il sur *Appel Général*, le titre qui sert d'introduction à *Ricochets*. Sous fond d'urgence, cette chanson donne le ton à une oeuvre ambitieuse au niveau musical qui évoque les beaux jours de Zéro Degré Celsius, l'ancien groupe de l'auteur-compositeur.



Les meilleurs *ricochets* sont toutefois ceux qui rebondissent à l'extérieur de la zone de confort de Joseph Edgar. Sur *Lights Out*, il troque sa livraison distinctive et sa guitare acoustique, pour un phrasé poétique et lyrique, soutenu par des notes de piano. À partir de ce moment, on saisit l'importance de ce virage écrit, où Joseph Edgar tient les conversations, plutôt que de les décrire. Cela donne un tout autre sens à sa démarche, tant il cède le rôle de documentariste pour celui d'acteur.

Tel un point d'orgue au disque, *Tout ce que j'ai pu dire* réconcilie son sens de la pop à une recherche musicale accompagnée d'un sitar. Joseph Edgar livre même une efficace *toune* de route résolument rock; *Overdrive Voodoo* ressort du lot avec ses guitares saturées.

Chasser le naturel, il revient au galop; Joseph Edgar se réinvente, sans avoir à se dénaturer. *Jo, Jane et Jim* sert de suite logique aux nombreuses ballades romantiques fictives qui habitent au sein de sa discographie.

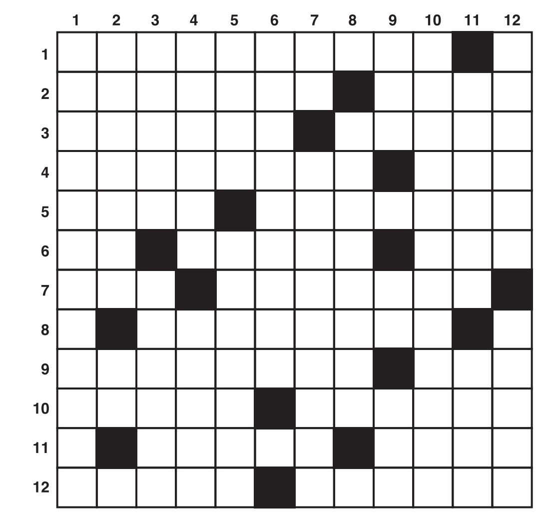
Les référents régionaux insérés au long de *Ricochet* bénéficient d'une plus grande subtilité, favorisant ainsi l'universalité du propos; *Dormez, les enfants* offre un échantillon de CJSE, une radio communautaire du sud-est du Nouveau-Brunswick, rappelant aux auditeurs l'importance d'être conscient de son identité culturelle. Deux autres clins d'oeil à sa province d'origine ressortent du lot sur *Horizon,* c'est-à-dire la voix de Lisa LeBlanc et un emprunt au poète Gérald LeBlanc: « *La côte chez nous a couleur de sang*. »

Il serait injuste que d'attribuer l'accessibilité et la maturité atteinte par Joseph Edgar sur *Ricochets* uniquement à la présence du réalisateur Andre Papanicolaou. Si celui-ci précise la ligne directrice empruntée au long de ces rebonds, le disque témoigne d'un véritable désir de l'auteur-compositeur de pousser sa démarche créatrice à un tout autre niveau.

Inutile de parler d'exploit, tant *Ricochets* est une étape logique, mais toutefois très introspective, dans la carrière de Joseph Edgar. À ce sujet, le *ricochet* est plutôt un boomerang qu'il a lancé il y a plus de dix ans, et qu'il attrape de nouveau.

MOTS CROISÉS

Nº 423



HORIZONTALEMENT

1- Recouvert de brillantine.
2- Prénom féminin. – Monnaie du Pérou.
3- Mesurent ras à l'aide d'une règle. – Liquide noir et épais.
4- Câbles servant à entourer un objet. – Interjection.
5- Sot. – Pastille chargée d'une substance active.
6- Infinitif. – Détermina la place. – Ville du Pérou.
7- Laotien. – Dés de poitrine de porc entrelardés.
8- État de ce qui est poreux.
9- Surimposition. – Transforme en.
10- Oxyde d'uranium. – Parent.
11- Merlu. – Joint l'un à l'autre.
12- Lieux de délices. – Se dit d'une jument suivie de son petit.

VERTICALEMENT

1- Relative au cervelet.
2- Admettra, supportera. – Une lettre les sépare.
3- La personne dont on vient de parler. – Additionné d'opium.
4- Outils des cordonniers. – Affluent de la Saône.
5- Dynastie impériale chinoise. – Qui ne sont pas réels.
6- Faculté de deviner.
7- Personnel. – Préparations sensibles à la lumière.
8- Rangée d'arbres fruitiers.
9- Mouvement indépendantiste des années 1970. – Octave Théorêt. – Fait du tort.
10- Juxtaposition d'accords.
11- Souches d'une famille. – Harmonieuse.
12- Regarda. – Obligation morale.

RÉPONSE DU Nº 423

Horoscope

SEMAINE DU 29 MAI AU 4 JUIN 2016



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Le statu quo ne pourra plus tenir bien longtemps et vous prendrez les décisions qui s'imposent pour aller de l'avant. Vous réussirez à mettre vos peurs et vos angoisses de côté pour foncer dans la bonne direction.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous pourriez vous découvrir de nouveaux talents de nature artistique. Chose certaine, vous démontrerez toute votre créativité. De plus, vous vous dévouerez pour une cause qui vous tient à cœur.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Un petit ménage au sein de votre cercle d'amis s'imposera. Les bons comptes font les bons amis, dit-on! En évitant de prêter de l'argent, vous conserverez de belles relations avec certaines personnes.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Au travail ou ailleurs, on vous confiera de nouvelles responsabilités extrêmement stimulantes. Si vous êtes en recherche d'emploi, vous trouverez un poste qui vous offrira un avenir des plus prometteurs.



LION (24 juillet - 23 août)
L'idée d'un voyage semble se préciser pour cet été. Vous ne pourrez vous permettre de négliger les préparatifs, et ce, même si les délais sont très courts. Enfin, suivre une formation quelconque serait des plus bénéfiques.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Pour une raison ou pour une autre, vous vous retrouverez avec les émotions à fleur de peau. Un déménagement ou un changement d'emploi vous permettra de réaliser un grand rêve.

Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Cette semaine, l'aspect sentimental vous occupera grandement l'esprit. Quelques projets seront angoissants : ils symboliseront l'engagement et vous n'êtes peut-être pas encore prêt à franchir cette étape.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous adopterez un régime alimentaire qui vous conviendra. Vous tenterez l'expérience de démarrer une entreprise à la maison, mais il faudra un peu de patience avant d'en tirer des revenus.



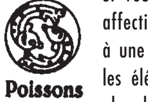
SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
L'estime personnelle est un élément très important chez les signes de feu. Vous prendrez conscience de votre valeur et vos proches vous démontreront une grande appréciation.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Votre attention sera attirée vers la famille. Vous pourriez aussi réaliser qu'il ne vous reste plus beaucoup de temps avant de déménager. Si tel est le cas, l'angoisse se fera sentir avec intensité.




VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche. Si vous avez le moindre souci sur le cœur, vous réussirez à l'exorciser en le confiant à une personne qui saura vous guider par la suite.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Si vous avez des préoccupations financières ou affectives, vous découvrirez la solution grâce à une soudaine illumination ou à un rêve. Tous les éléments se mettront en place pour y voir plus clair.